

Cependant, la recherche au hasard de chiffres—et je dis bien «au hasard», de simples chiffres—nuit beaucoup plus à l'intégrité de ma circonscription qu'elle n'offre d'avantages, sur les plans statistiques, en faisant augmenter la population de circonscriptions à faible densité. Si l'objectif est de conserver 11 ou 12 circonscriptions dans le nord de l'Ontario, je suis convaincue qu'il existe des moyens plus logiques et qui bouleversent moins les choses.

En réclamant le maintien de certaines parties de ma circonscription qui sont menacées par le remaniement électoral, je suis convaincue également que presque toutes les localités sont unanimes à s'opposer aux changements proposés. A mon sens, la réaction aux changements des limites électorales contredit et réfute les conclusions d'un récent sondage Gallup, selon lequel les Canadiens trouvent que le Parlement ne sert à rien. La réaction aux propositions de remaniement a été en grande majorité négative et, j'ajoute, émotive, ce qui me prouve que l'attachement des gens à leur circonscription est très profond et revêt une grande importance sur le plan personnel.

Je voudrais faire consigner au compte rendu quelques commentaires que j'ai reçus. Tout d'abord, de la municipalité de Ratter et Dunnet:

Devoir s'adapter à des modifications aussi fondamentales va créer d'énormes difficultés pour les électeurs. Le bureau de circonscription de Timiskaming se trouve à Kirkland Lake, soit à environ 200 milles de Warren, ce qui empêche pratiquement les habitants de cette municipalité de rencontrer leur député.

De Phil Bonhomme, conseiller municipal de Nickel Centre:

La logique prouve que les changements radicaux provoquent le chaos, des frais supplémentaires et qu'ils mécontentent vivement le public.

De la municipalité de Casimir, Jennings et Appleby, et je cite:

Vous comprendrez sans doute les conséquences qui s'ensuivront pour notre petite municipalité si notre ville est coupée en deux à la suite de cette décision visant à utiliser la route 535 pour déterminer la limite entre ces circonscriptions.

De la société de développement régional de Sudbury:

Nous sommes fermement convaincus que si la municipalité régionale de Sudbury veut continuer à promouvoir la diversification économique, elle doit le faire en tant que groupe fort et uni, surtout dans ses rapports avec les niveaux supérieurs du gouvernement. Céder la municipalité de Nickel Centre à la circonscription de Timiskaming entraînera une fragmentation de ce front uni, ce qui aura des conséquences néfastes sur les objectifs de développement économique de cette région.

Enfin, je cite le passage suivant d'un mémoire remis par la municipalité de Nickel Centre:

Toute la municipalité régionale de Sudbury est étonnée de cette décision de la commission. Celle-ci n'a ni annoncé à l'avance son intention de soustraire la municipalité à la circonscription de Nickel Belt, ni donné au public l'occasion de faire connaître ses vues au sujet de la dernière proposition. Nous avons l'impression que l'on ne tient aucun compte des intérêts communautaires, tant présents que passés, en ce qui concerne la municipalité de Nickel Centre.

En plus des instances que je viens de citer, j'ai des résolutions des conseils de la municipalité régionale de Sudbury, de Capreol, d'Onaping Falls, de Walden, de Valley East et de la ville de Sudbury. J'ai reçu une avalanche de lettres personnelles de citoyens alarmés, non seulement des régions touchées

Révision des limites des circonscriptions électorales—Loi

mais aussi de toutes les parties de Nickel Belt, qui resserrent davantage le lien de parenté évident que les collectivités de ma circonscription ressentent les unes pour les autres. J'ai reçu des pétitions de centaines de signataires, et je suis disposée à les présenter à la Chambre.

Monsieur le Président, je ne saurais exprimer fidèlement la forte opposition qui se manifeste au changement proposé, changement qui, je le répète, était tout à fait inattendu et que nous estimons si ridicule que personne n'aurait pu s'y attendre aux séances de la Commission. C'est notre dernière chance de lutter pour maintenir l'harmonie entre les collectivités de Nickel Belt, et j'ai vraiment l'impression qu'on est sur le point de m'enlever un des membres de ma famille. Nous sommes confrontés à une absurdité, à une situation vraiment kafkaïenne.

[Français]

Il n'y a pas de base logique et sensible à ces inquiétudes régionales face à la décision de diviser Nickel Centre à la moitié de Saint-Charles de la circonscription de Nickel Belt. Je n'en conviens pas, et je ne veux pas croire que la Commission est incapable de reconnaître que la «poursuite» des chiffres afin de satisfaire aux contingents pourrait justifier la calamité qui se produirait si cette proposition devenait réalité.

● (1430)

[Traduction]

Je sais que tous les députés défendent jalousement leur circonscription, comme moi. Je sais qu'ils se rendent compte que la justice ou la raison est parfois mal servie, comme c'est le cas ici. Je sais que, dans sa sagesse, la Commission réexaminera cette proposition, reconnaîtra qu'elle est tout à fait insensée et rétablira Nickel Belt dans son état original.

Une fois de plus, monsieur le Président, je remercie les députés de m'avoir donné le temps de présenter mes objections.

M. Nielsen: Monsieur le Président, si la Chambre y consent et si aucun autre député ne désire faire de commentaires sur les objections présentées par la représentante, nous sommes tout à fait disposés à ajourner le débat sur cette objection.

Le président suppléant (M. Blaker): Débattons l'article n° 19. La parole est au député d'Algoma (M. Foster).

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je désire ajouter quelques mots au débat entamé par le député de Nickel Belt (M^{me} Erola). Je comprends ses inquiétudes au sujet du redécoupage de sa circonscription.

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais la présidence a fait une erreur. A la suite des remarques du ministre de la Consommation et des Corporations (M^{me} Erola), il y a une période de dix minutes pour les questions et les réponses si les députés veulent s'en prévaloir. J'ai négligé de le rappeler et il y a peut-être lieu de réparer immédiatement cette omission.